

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

14 novembre 2023



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 11 octobre 2023 au 14 novembre 2023 au montant de 1 613 749,41 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Amendement aux résolutions 2021-12-295, 2022-03-060 et 2023-05-258 concernant la nomination des membres au sein de différents comités

D'AMENDER la résolution 2021-12-295 afin de remplacer le nom de madame la conseillère Sonia Tremblay par celui de monsieur le conseiller Bruno Plourde à titre de substitut au Comité de développement durable de la Rivière-du-Nord;

D'AMENDER la résolution 2021-12-295 afin de remplacer le nom de monsieur le conseiller Alain Lefièvre par celui de madame la conseillère Rose Crevier-Dagenais à titre de représentante au Conseil d'administration de la Régie de la police de la Rivière-du-Nord;

D'AMENDER la résolution 2022-03-060 afin de remplacer le nom de madame la conseillère Sonia Tremblay par celui de monsieur le maire Yves Dagenais à titre de représentant Tricentris pour la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AMENDER la résolution 2023-05-258 afin de remplacer le nom de monsieur le conseiller Bruno Plourde par celui de monsieur le conseiller Serge Alarie au comité consultatif d'urbanisme.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal – Année 2024

- 16 janvier 2024
- 13 février 2024
- 12 mars 2024
- 9 avril 2024
- 14 mai 2024
- 11 juin 2024
- 9 juillet 2024
- 13 août 2024
- 10 septembre 2024
- 8 octobre 2024
- 12 novembre 2024
- 10 décembre 2024

1. Administration et affaires courantes

1.6 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2023

Le conseil prend acte du dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2023.

1. Administration et affaires courantes

1.7 Réaffectation de soldes résiduares aux fonds de provenance

DE RÉAFFECTER le solde résiduaire de 20 210,09 \$ à son fonds de provenance pour le projet de déplacement du dépôt de sels et abrasifs;

DE RÉAFFECTER le solde résiduaire de 3 280,86 \$ à son fonds de provenance pour le projet de verdissement de la bande riveraine du cours d'eau ceinturant le terrain du garage municipal.

1. Administration et affaires courantes

1.8 Don à l'organisme SOS violence conjugale et au Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme

D'APPUYER financièrement l'organisme SOS violence conjugale par un don de 400 \$;

D'APPUYER financièrement le Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme par un don de 400 \$;

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire 02-110-00-996

1. Administration et affaires courantes

- 1.9 Adoption de la Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels

D'ADOPTER la Politique-cadre sur la gouvernance et de la publier sur le site Web de la Municipalité

1. Administration et affaires courantes

1.10 Adoption de la Politique de confidentialité

D'ADOPTER la Politique de confidentialité, qu'elle soit publiée sur le site Web de la Municipalité et diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées.

1. Administration et affaires courantes

1.11 Cession des lots 4 673 274 et 4 673 275 par la compagnie 9211-7843 Québec inc.

D'AUTORISER la cession, par la compagnie 9122-7843 Québec inc. à la Municipalité, du lot 4 673 275 du cadastre du Québec ayant une superficie de 2 311,7 m² pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;

D'AUTORISER la cession, par la compagnie 9122-7843 Québec inc. à la Municipalité, du lot 4 673 274 du cadastre du Québec ayant une superficie de 1 172,9 m² étant la rue projetée;

DE DÉCRÉTER QUE les honoraires professionnels du notaire sont à la charge du cédant;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cession ainsi que tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.

1. Administration et affaires courantes

1.12 Cession des lots 6 057 381 et 6 057 393 par la compagnie 9305-5689 Québec inc.

D'AUTORISER la cession, par la compagnie 9305-5689 Québec inc. à la Municipalité, du lot 6 057 393 du cadastre du Québec ayant une superficie de 4 300 m² pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;

D'AUTORISER la cession, par la compagnie 9305-5689 Québec inc. à la Municipalité, du lot 6 057 381 ayant une superficie de 917,4 m² étant la rue projetée;

DE DÉCRÉTER QUE les honoraires professionnels du notaire sont à la charge du cédant;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de vente ainsi que tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.

1. Administration et affaires courantes

1.13 Acquisition des lots 6 285 053 et 6 285 054 – Partie de la 111^e Avenue et de la rue Mégane

D'AUTORISER la cession du lot 6 285 053 du cadastre du Québec connu comme étant une partie de la rue Mégane et du lot 6 285 054 du cadastre du Québec connu comme étant une partie de la 111^e Avenue par la compagnie Construction Philip Cousineau 2003 inc. représentée par Philip Cousineau;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cession ainsi que tous les documents nécessaires pour cette transaction;

DE DÉCRÉTER que les honoraires professionnels seront assumés par le cédant;

DE DÉCRÉTER l'ouverture comme rue publique des lots 6 285 053 et 6 285 054 du cadastre du Québec à compter de la date de signature de la transaction entre les parties.

1. Administration et affaires courantes

- 1.14 Entente de déneigement avec le Syndicat de la copropriété des Hameaux du boisé
Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution 07092023-01 adopté par le Syndicat de la copropriété des Hameaux du boisé concernant l'approbation de la proposition de déneigement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir une entente afin de convenir des coûts d'entretien de ces rues en période hivernale lesquels coûts seront reconduits chaque année;

1. Administration et affaires courantes

1.15 Renouvellement de l'entente avec le journal Le Sentier Autorisation de signature

DE RENOUVELER l'entente avec le journal Le Sentier pour une période de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026, pour un montant annuel de 17 280 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente annuelle à intervenir entre les parties ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-340.

1. Administration et affaires courantes

1.16 Protocole d'entente intermunicipale avec la Ville de Prévost relatif au partage des coûts d'entretien et de réfection d'infrastructures communes – 216^e Avenue

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intermunicipale relatif au partage des coûts d'entretien et de réfection d'infrastructures communes intervenu entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et la Ville de Prévost en mars 2009;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 3.2 dudit protocole, la Municipalité doit transmettre le budget prévu d'entretien de la 216e Avenue et la quote-part payable par la Ville de Prévost relativement à cette dépense;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer la contribution financière de la Ville de Prévost, pour l'année 2024, basée sur le rapport des indicateurs de gestion au 31 décembre 2022;

1. Administration et affaires courantes

- 1.17 Dissolution de la Régie intermunicipale de Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Saint-Hippolyte
Nomination d'administrateurs

DE NOMMER monsieur le maire Yves Dagenais, à titre de délégué du conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Saint-Hippolyte;

DE NOMMER madame la conseillère Rose Crevier-Dagenais à titre de substitut du conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Sainte- Anne-des-Lacs, Piedmont et Saint-Hippolyte.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Achat d'un camion Ford F-250 (2023LOI09-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'un camion Ford F-250 à Automobile B. Charette, au montant de 66 995 \$ plus les taxes applicables et selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER le directeur du Service des loisirs monsieur Louis Croteau à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Achat d'une mini-pelle Kubota (2023LOI10-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'une mini-pelle Kubota KX018 à Kanatrac, au montant de 57 200 \$ plus les taxes applicables et selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER le directeur du Service des loisirs monsieur Louis Croteau à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.3 Octroi de contrat pour l'achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) avec l'Union des municipalités du Québec

DE PROCÉDER à l'achat de 1 200 tonnes de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) pour les saisons 2023-2024 auprès de Compass Minéraux Canada au coût de 142 884 \$ plus les taxes applicables;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Ajustement au contrat de déneigement n° 1031-22

DE PROCÉDER à l'ajustement du contrat de déneigement no 1031-22 pour l'ajout des distances pour les rues suivantes :

- Rue de la Falaise, longueur de 243 mètres;
- Rue Sylvain, prolongement de 120 mètres (rue privée);
- Rue des Tournesols, longueur de 300 mètres (rue privée);
- Rue du Hameau, prolongement de 560 mètres (rue privée).

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Mandat à l'Union des municipalités du Québec –
Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2024

DE CONFIRMER l'adhésion de la Municipalité de Saint-Hippolyte au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour l'année 2024, potentiellement 2025 et 2026;

DE CONFIER à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des produits utilisés comme abat-poussière nécessaires aux activités de la Municipalité;

DE FOURNIR à l'UMQ, afin de lui permettre de préparer son document d'appel d'offres, les types et quantités de produits dont la Municipalité aura besoin en remplissant le formulaire d'inscription sur le portail à la date fixée;

DE CONFIER à l'UMQ la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Adoption du Règlement n° 994-09-02 modifiant le Règlement n° 994-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

D'ADOPTER le Règlement no 994-09-02 modifiant le Règlement no 994-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 tel que présenté afin d'augmenter la taxe municipale sur le service téléphonique d'urgence 9-1-1 et d'ajouter un mécanisme d'indexation annuelle du montant de la taxe.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Adoption du second projet de Règlement n° 1171-19-04 modifiant le Règlement de zonage n°1171-19

D'ADOPTER le second projet de Règlement no 1171-19-04 modifiant le Règlement de zonage no 1171-19

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Adoption du Règlement n° 1246-23
constituant la réserve financière pour le service d'aqueduc municipal

D'ADOPTER le Règlement no 1246-23 constituant une réserve financière pour le service d'aqueduc municipal tel que présenté afin de financer des dépenses reliées aux procédures ou aux investissements du service d'aqueduc.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.9 Adoption du Règlement n° 1247-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type motoneige sur certaines portions de chemins publics

D'ADOPTER le Règlement no 1247-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type motoneige sur certaines portions de chemins publics, tel que présenté afin d'établir des règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route de type motoneige et en permettant la circulation sous réserve des conditions.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.10 Adoption du Règlement n° 1248-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type tout-terrain sur certains chemins municipaux

D'ADOPTER Le Règlement no 1248-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type tout-terrain sur certains chemins municipaux, tel que présenté afin d'établir les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve des conditions.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

*** Octobre 2023**

Services	Embauches étudiants	Départs
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Bibliothèque et culture	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	-	-
Parcs et espaces verts	4	-
Sécurité communautaire	-	-
Travaux publics	-	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

3. Ressources humaines

3.2 Embauche d'une coordonnatrice culture et bibliothèque Poste cadre permanent à temps plein

D'EMBAUCHER madame Annie Desmeules au poste-cadre permanent à temps plein à titre de coordonnatrice culture et bibliothèque rétroactivement au 13 novembre 2023 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document pour donner effet à la présente résolution.

3. Ressources humaines

3.3 Création de postes au Services des loisirs et nomination - Postes permanents syndiqués à temps plein

DE NOMMER monsieur Patrick Giroux à titre d'opérateur A parcs et espaces verts, rétroactivement au 30 octobre 2023 au salaire prévu à l'échelon 1 pour ce poste;

DE NOMMER monsieur Neil Skrzinski à titre d'opérateur B parcs et espaces verts, rétroactivement au 30 octobre 2023 au salaire prévu à l'échelon 2 pour ce poste;

DE NOMMER monsieur Vincent Elliott à titre de journalier parcs et espaces verts, rétroactivement au 30 octobre 2023 au salaire prévu à l'échelon 2 pour ce poste;

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 01 novembre 2023

Service: TRAVAUX PUBLICS

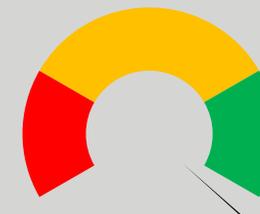
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - octobre 2023

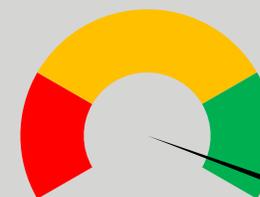
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	0	0	3	3
ARBRES	4	231	74	781	785
CHEMIN	13	66	27	406	415
DEMANDE INTERSERVICES	0	8	5	55	55
DENEIGEMENT	1	0	1	11	12
ECLAIRAGE	30	0	5	84	109
EDIFICES MUNICIPAUX	0	0	0	7	7
FOSSÉ	22	18	5	92	107
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	4	4
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	0	0	5	5
ORDURES	0	0	0	10	10
PARCS & ESPACES VERTS	0	0	0	2	2
PONCEAU	32	5	8	46	74
SIGNALISATION	10	5	3	88	95
TRANSPORT MATÉRIEL TERRAINS / EDIFICES	0	0	0	2	2
VOIRIE	10	1	0	402	410
Total TRAVAUX PUBLICS	122	334	128	1 998	2 095
Total	122	334	128	1 998	2 095

MENSUEL



261%

CUMULATIF



95%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en novembre

- Nivelage / réparation des chemins et des accotements.
- Retrait des dos d'âne, balises et ralentisseurs de vitesse.
- Vidange des trous d'homme et des bassins à sédiments.
- Travaux de réfection du tablier du pont de la 124^e Avenue.
- Mise à niveau des équipements et de l'inventaire.

- **RAPPELS:**
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Être courtois avec les entrepreneurs en déneigement.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Collecte et déchetage de branches 2023

Le Service des travaux publics vous remercie pour votre coopération tout au long de la saison estivale à l'égard de ce nouveau service régit à l'interne. À l'an prochain!

Merci!



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223, chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone: (450) 563-2305, Télécopieur: (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

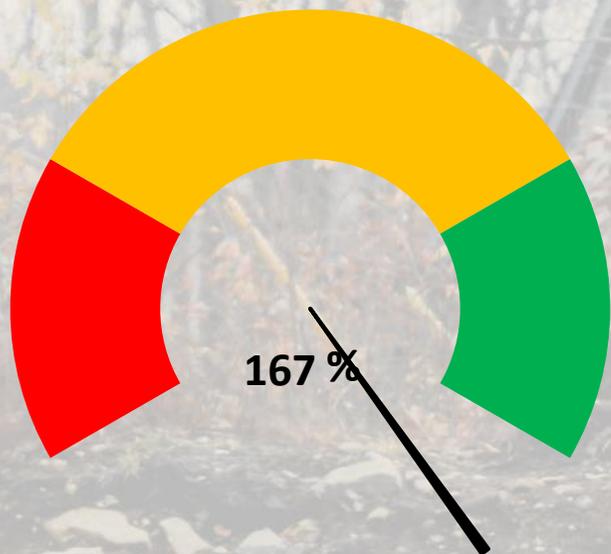
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	25
Installation septique	9
Renouvellement de permis	8
Ouvrage de prélèvement des eaux	6
Constructions neuves maisons	4
Garage détaché	4
Rénovation / amélioration rés. + 5000 \$	4
Travaux dans la bande riveraine	4

Comparatif	Mensuel (octobre 2023)			Annuel		
	2023	2022	Diff.	2023	2022	Diff.
Nombre émis	83	105	- 22	1091	1571	- 480
Valeur totale	3 727 587 \$	6 306 663 \$	- 2 579 076 \$	60 608 025 \$	123 233 126 \$	- 62 625 101 \$
Résidence						
▪ Nombre	4	10	- 6	77	237	- 160
▪ Valeur	1 160 000 \$	3 645 000 \$	- 2 485 000 \$	31 942 738 \$	94 608 058 \$	- 62 665 320 \$
Inst. septique	9	14	- 5	105	269	- 164

5. Urbanisme

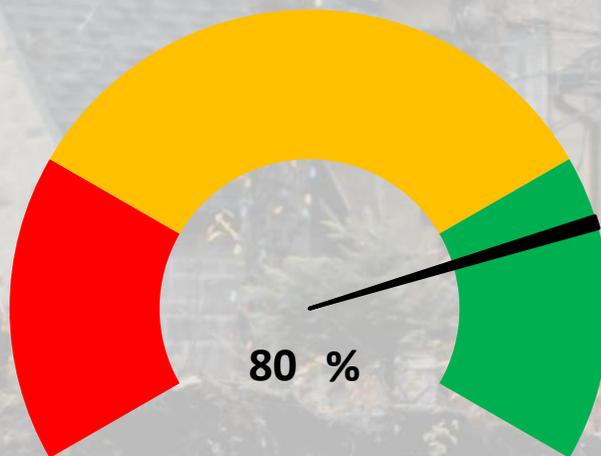
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - OCTOBRE 2023



Reçue	6.00
Complétée	10.00

REQUÊTES - ANNÉE 2023



Reçue	90.00
Complétée	72.00

Requête(s) reçue(s) en octobre	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	5
Terrain	0

Requête(s) complétée(s) en octobre	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	3
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	5
Terrain	1

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

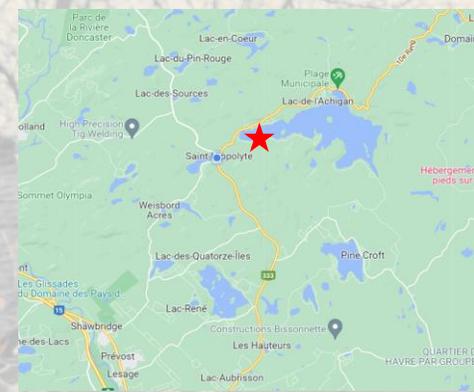
PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



5. Urbanisme

5.2 PIIA 2023-0036 : 181, 305^e Avenue
Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Maison avant rénovation / avant agrandissement



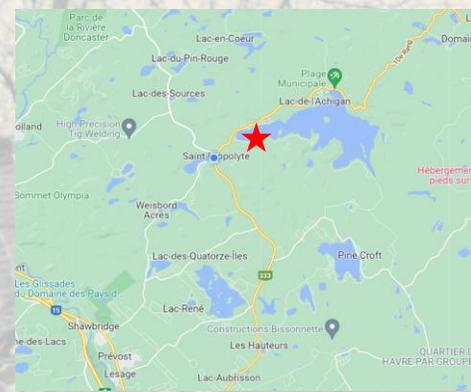
Maison en rénovation – PIIA 2022-0045 - permis 2022-1598

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

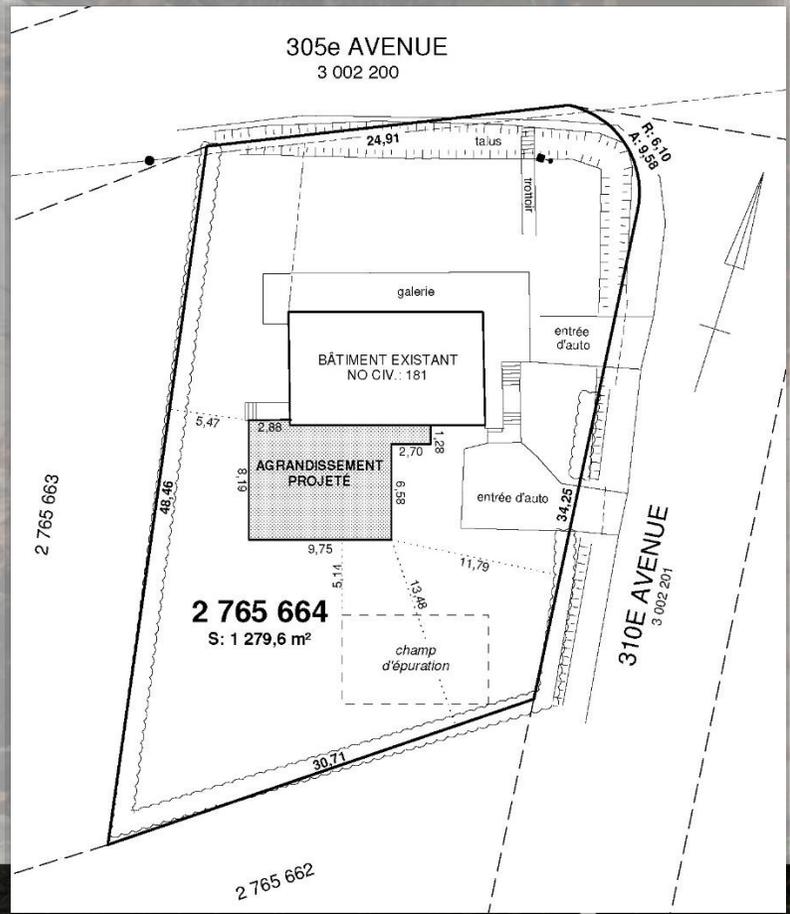
5. Urbanisme

5.2 PIIA 2023-0036 : 181, 305^e Avenue
Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Vue du lac

Implantation projetée

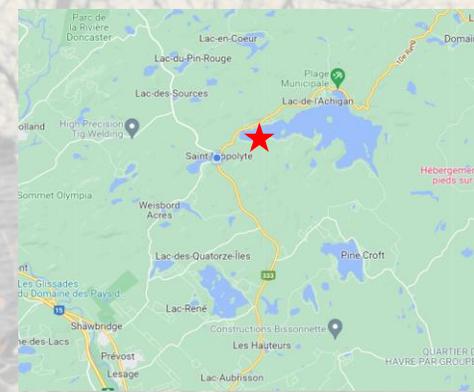


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.2 PIIA 2023-0036 : 181, 305^e Avenue
Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



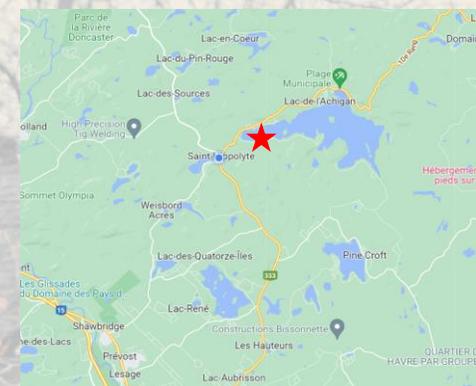
Perspectives 3D

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.2 PIIA 2023-0036 : 181, 305^e Avenue
Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Choix des matériaux

LÉGENDE | REVÊTEMENTS

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR MAIBEC COLL.: BOARD & BATTEN COUL.: GRANITE DIMENSIONS: 10" POSE VERTICALE	
PORTES & FENÊTRES: CONSERVER EXISTANT CIE: COLL.: COUL.: BLANC	
TOITURE: MEMBRANE ELASTOMÈRE CIE: SOPREMA COLL.: COUL.: NOIR	
SOFFITE CIE: MAIBEC COLL.: COUL.: BOIS NATUREL	
GOUTTIÈRE CIE: COLL.: COUL.: NOIR	
APPLIQUES MURALE CIE: CANARM COLL.: BAYLYN COUL.: NOIR DIMENSIONS: 4-1/4 X 11-3/4 X 6	

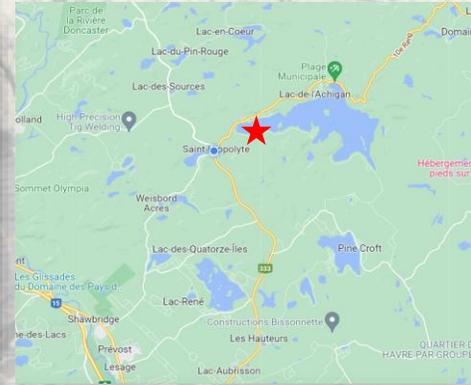


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d’**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.2 PIIA 2023-0036 : 181, 305^e Avenue
Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Maisons voisines



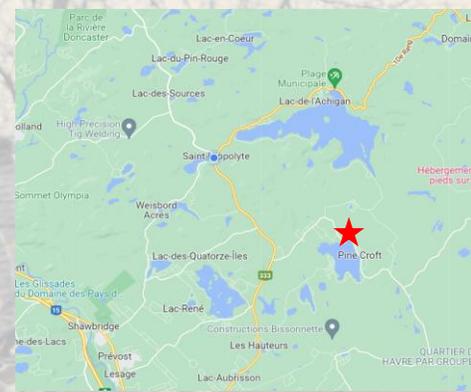
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d’**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.3 PIIA 2023-0042 : 627, chemin du Lac-Connelly

Construction garage détaché – Lac Connelly



Maison existante
(cour arrière)

Maison existante
(cour avant)



RECOMMANDATION

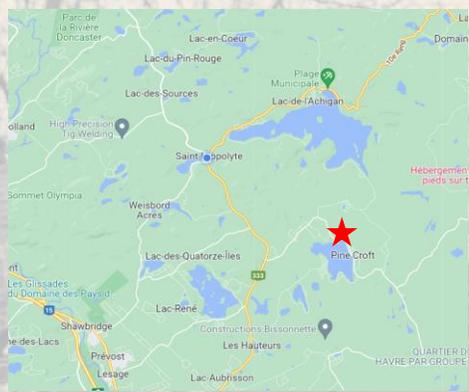
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

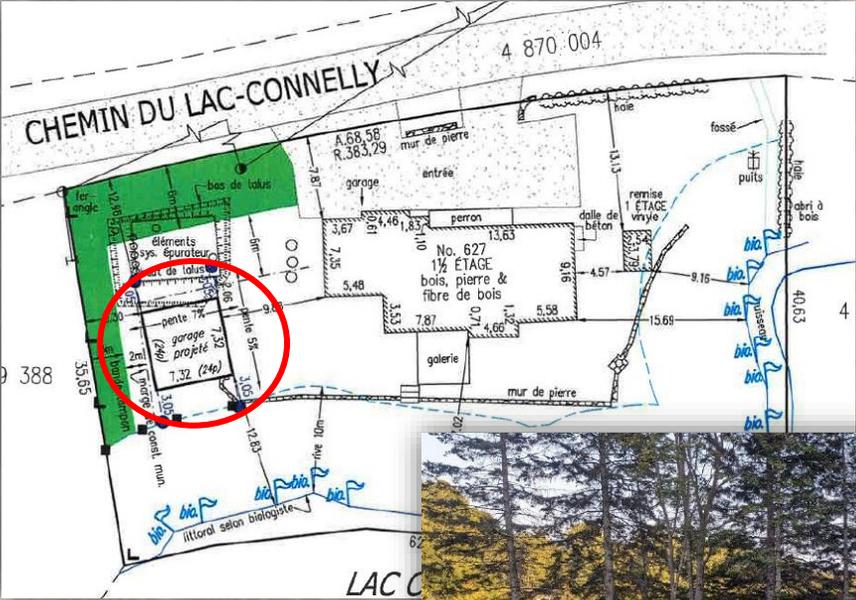
5.3 PIIA 2023-0042 : 627, chemin du Lac-Connelly

Construction garage détaché – Lac Connely

Implantation projetée



Vue du lac



Présence d'arbres pour dissimuler le garage

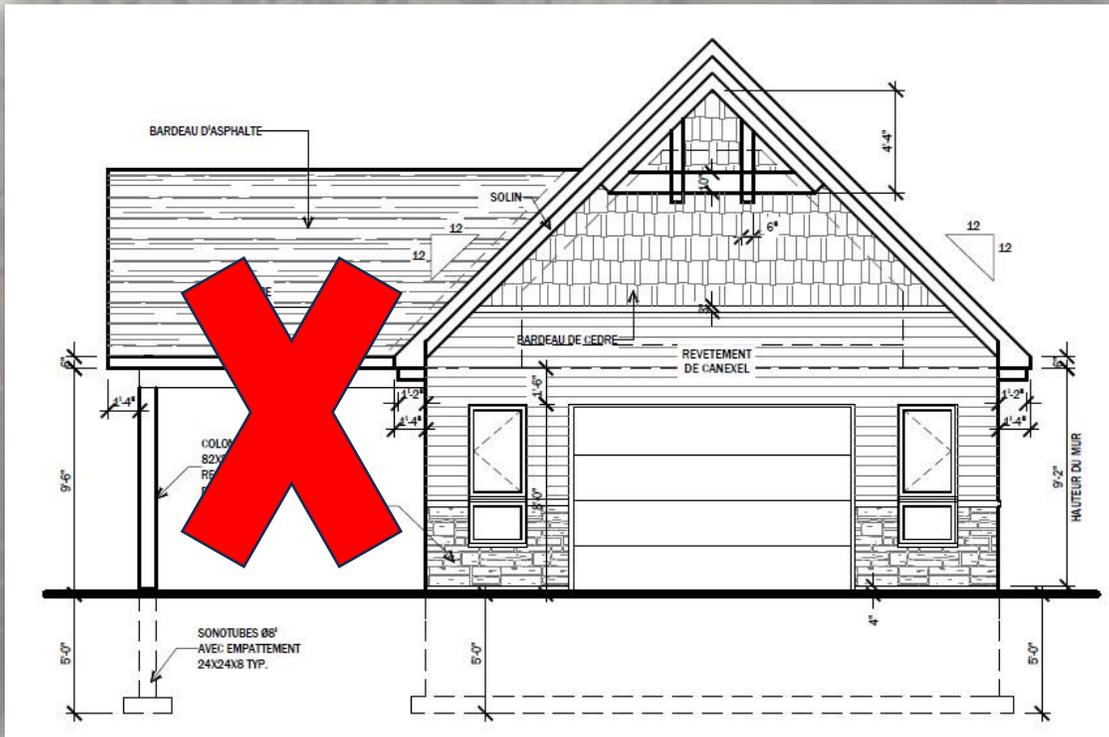
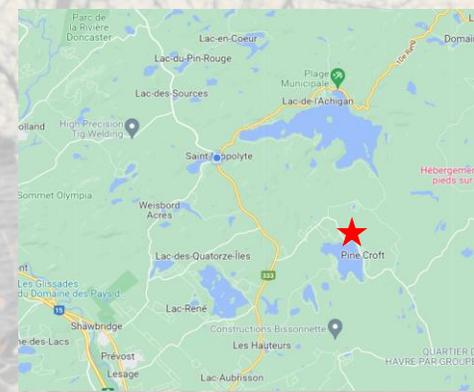
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.3 PIIA 2023-0042 : 627, chemin du Lac-Connelly

Construction garage détaché – Lac Connelly



Plan projeté



Perspectives 3D

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

PLAN *de* Conservation

Stratégie 2:

Renforcer les mesures réglementaires pour les bandes riveraines

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
D'ici 2033, toutes les bandes riveraines ont été inspectées au moins une fois	Accroître les ressources humaines nécessaire au suivi réglementaire des bandes riveraines.	2024
	Mettre en place un programme de caractérisation des bandes riveraines sur les 4 principaux lacs (Achigan, Bleu, Connelly et Écho) pour obtenir un indicateur de qualité des bandes riveraines	2024 à 2033
D'ici 2033, le couvert végétal des bandes riveraines caractérisées s'est amélioré de 20 %	Modifier la réglementation pour augmenter la profondeur de la rive végétalisée de 5 m (obliger de reboiser) à 10 m (obliger de ne pas entretenir)	2024
	Modifier le règlement municipal pour que l'implantation de nouveaux lotissements soient impossibles dans un rayon de 60 mètres autour d'un lac.	2025

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Évaluation des services écosystémiques de Saint-Hippolyte

Service 1: Le contrôle de l'érosion

Exportation de sédiments



Sédiments exportés
4 697 tonnes/an

Rétention des sols



Sédiments non érodés
3 497 709 tonnes

Rétention des sédiments



Sédiments retenus
136 935 tonnes/an

127 526\$ à
4 M\$

Coûts de
traitement évités
grâce à la présence
des milieux
naturels

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Évaluation des services écosystémiques de Saint-Hippolyte

Service 2: Recharge des nappes souterraines

La recharge des nappes souterraines est essentielle



Maintien de l'équilibre des écosystèmes et soutien à la stabilité des sols et des écosystèmes



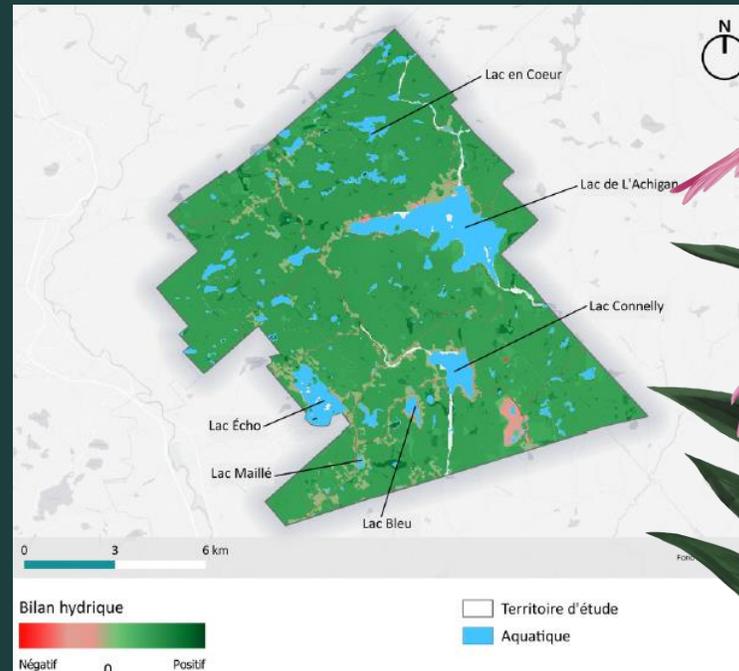
Approvisionnement en eau pour les besoins humains, agricoles et environnementaux



Atténuation des effets de sécheresses et protection contre les pénuries d'eau



Bilan hydrique très positif et bonne capacité de recharge des réserves d'eau

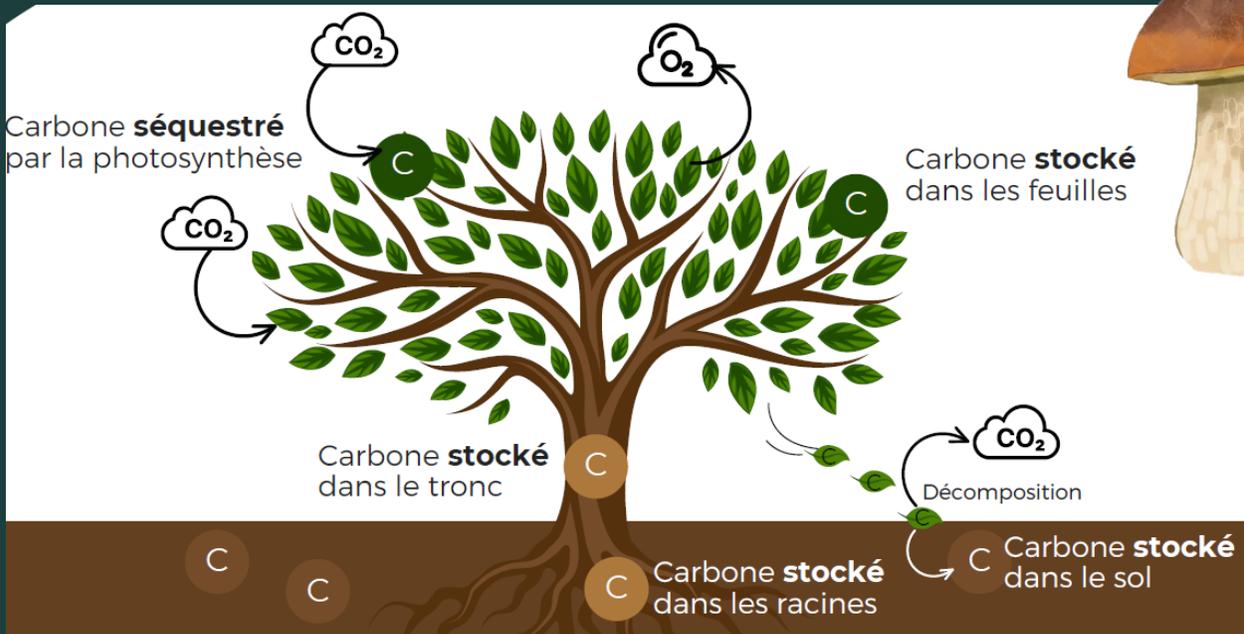


6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Évaluation des services écosystémiques de Saint-Hippolyte

Service 3: Séquestration et stockage de carbone



Séquestration: processus de captation du CO₂ de l'atmosphère lors de la photosynthèse

Stockage de carbone: Carbone emprisonné physiquement dans les arbres, les milieux humides et le sol.



Bien que **les milieux humides** représentent seulement 7% de la superficie totale du territoire, ceux-ci **stockent 40% de l'ensemble du carbone stocké sur le territoire.**



Carbone séquestré

11 795 tonnes/an
par les milieux forestiers



Économies réalisées

2,49 millions de \$
en coût social du carbone

basé sur une estimation des dommages causés à la société suite à une augmentation du carbone atmosphérique

Cela équivaut au bilan carbone annuel de plus de 13 000 véhicules!

550 M\$

C'est le montant des dommages causés à la société si le carbone stocké était relâché dans l'atmosphère!

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Nouvel horaire de collectes à venir dès janvier 2024

Bac brun – Matières compostables

Les lundis aux deux semaines en période hivernale et à chaque semaine en période estivale et ce, dans tous les secteurs.



Bac bleu – Matières recyclables

Tous les mardis dans tous les secteurs.



Bac noir – Matières destinées à l'enfouissement

Les mercredis, en alternance aux trois semaines, selon le secteur d'habitation.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Saint-Hippolyte Belle Naturelle

La droséra à feuilles rondes:

- Plante insectivore
- Pousse dans les milieux humides, acides et pauvres en nutriments
- On peut notamment l'observer au Parc des Falaises



Photo: usa-garden

Photo: S. Tremblay

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Trucs, mythes et légendes



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Nomination d'Annie Desmeules à la coordination de la culture et de la bibliothèque

C'est avec plaisir que la Municipalité a récemment procédé à l'embauche de madame Annie Desmeules pour assurer la coordination des projets relatifs à la culture et à la bibliothèque.

Ayant un vécu professionnel très diversifié qui a touché au monde des bibliothèques, l'industrie culturelle, la publicité et les communications, tant dans le secteur privé que dans le monde municipal, elle termine actuellement une maîtrise en sciences de l'information.

La Municipalité lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions !



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Spectacle d'Halloween au Parc du Grand-Héron

Une centaine de personnes ont assisté au spectacle de Fredo le Magicien le 28 octobre dernier.

Beaucoup de sourires et d'épatement au rendez-vous pour nos jeunes hippolytois! Les tours de magie de Fredo le Magicien ont su impressionner les petits et surprendre les plus grands!



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vins et Musiques du monde

61 personnes ont participé à la première de deux représentations automnales de l'activité Vins et Musiques du monde qui se tenait au Parc du Grand-Héron le 3 novembre, avec en vedette, les vins de l'Europe de l'Est.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

NOV
16

Vernissage de l'exposition *Commedia Dell'Art* signé Bolieu
Bibliothèque, 17 h À 19 h

NOV
17

Vins et Musiques du monde – l'Europe de l'est
Parc du Grand-Héron, 19 h 30

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Halloween au Centre des loisirs et de la vie communautaire

Près de 1 000 personnes dont 600 enfants ont participé à la fête de l'Halloween au Centre des loisirs et de la vie communautaire. La Municipalité tient à féliciter le Club optimiste et l'Association des pompiers qui ont unis leurs efforts pour cette belle réussite.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Parcs et espaces verts

Le déploiement de la nouvelle division du Service des loisirs s'est fait le 30 octobre. Les opérateurs et journaliers se sont attaqués à plusieurs projets d'horticulture en plus de préparer l'équipement et la machinerie pour l'entretien des patinoires.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Festival des sentiers

Malgré une température pluvieuse, plus de 200 coureurs ont participé à la 7^e édition du Festival des Sentiers au Centre de plein air Roger-Cabana, le 21 octobre dernier.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Événements à venir

NOV
18

Souper Groupe social Amico
École des Hauteurs, 17 h

NOV
26

Hommage aux Bénévoles
École des Hauteurs, 10 h 30

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

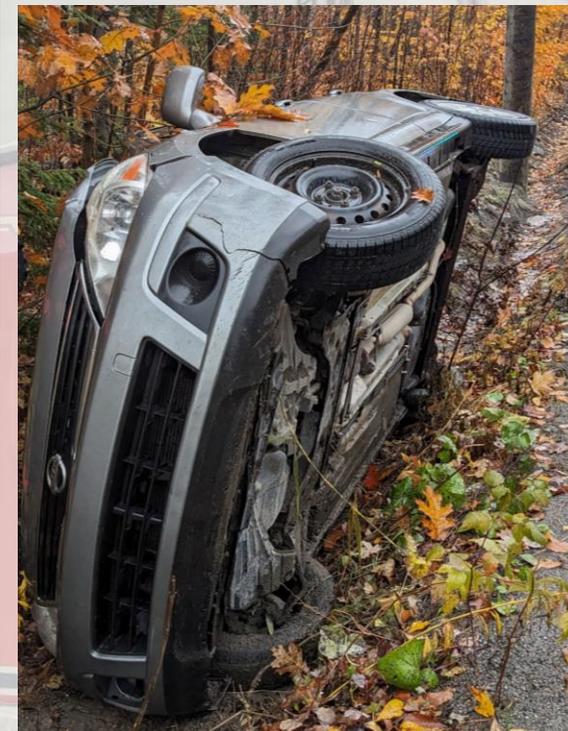
9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Accidents de la route et feux à ciel ouvert

Le mois d'octobre fut passablement actif. Les pompiers sont intervenus sur plusieurs accidents de la route et vérifications de feux à ciel ouvert.

Le Service sécurité incendie rappelle que selon le règlement municipal n° 1196-20, il est interdit de brûler des résidus ou des déchets de construction, de l'herbe et des feuilles mortes.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Semaine de prévention des incendies

Le 7 octobre dernier se tenait les portes ouvertes du Service sécurité incendie au Centre de plein air Roger-Cabana. Petits et grands ont eu l'occasion de découvrir les différents véhicules du Service. Plusieurs outils étaient disponibles aux fins d'observation. Malgré la fraîcheur et la pluie, plusieurs enfants sont venus récupérer leur casque de pompier. Mentionnons la participation du Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Jérôme avec leur équipe de RCCI.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Halloween et sa maison hantée

Le 31 octobre dernier avaient lieu la maison hantée préparée par l'Association des pompiers de Saint-Hippolyte et Mme Annie Boudreau de Création face. De nombreux enfants et parents sont venus affronter les monstres de toutes sortes. À leur sortie, un sac de bonbons leur était offert par le Club optimiste de Saint-Hippolyte. Un grand merci à tous nos partenaires qui ont participé de près ou de loin. Nous pouvons dire que l'année 2023 fut couronnée de succès!



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois – Ramonage

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote agrippés aux parois, qui sont très inflammables.

Un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ, fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2023	2022
Interventions incendie	325	606
Premiers répondants	110	180
Total	435	786

Nature des interventions	Octobre 2023
Entraide	5
Système d'alarme en opération	8
Accident	4
Assistance aux ambulanciers	1
Branches en contact avec des fils électriques	1
Vérification feu à ciel ouvert	4
Feu d'appareillage élec. Non relié	1
Installations électriques	2
Premiers répondants	11
Total	37

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	2
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	1
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	14
Animal	2
SPCA	1
Enquête Airbnb	0
Enquête diverse	2
Privé	1
Environnement	3
Urbanisme	2
Insalubrité	2
Suivi dossiers	23

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Fin des interventions nautiques

Le 19 octobre 2023, les 3 embarcations de la patrouille nautique ont été retirées de l'eau afin de procéder à leur hivernation.

Le nouveau ponton de patrouille du Service de la sécurité communautaire est maintenant au garage municipal pour des fins d'affichage. Ainsi, celui-ci sera dorénavant identifié aux couleurs du Service de la sécurité communautaire et de la Municipalité, pour le rendre plus facilement repérable sur l'eau par les plaisanciers en 2024.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Fermeture du débarcadère municipal

Le 31 octobre 2023, le Service de la sécurité communautaire effectuait la fermeture du débarcadère municipal du lac de l'Achigan. L'entretien pré hivernal du site sera également effectué et la réouverture du débarcadère est prévue pour la mi-mai 2024 suivant certaines conditions reliées à la nature du lac.

Depuis le 31 octobre 2023, les gens qui désirent utiliser le débarcadère municipal afin de sortir leurs embarcations doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat des loisirs. Il est important de noter que des frais de réouverture s'imposent pour sortir les embarcations de l'eau après la fermeture du débarcadère.

Le Service de la sécurité communautaire tient à informer la population que toutes les bouées de limitation de vitesse sur le lac de l'Achigan et sur le lac Bleu ont été retirées. Des bouées jaunes de repérage ont été installées. Nous demandons aux gens de ne pas approcher les bouées de repérage et de ne pas les enlever même en hiver.



PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

